

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et à l'égard de modifier le texte de ces annonces. Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, ayant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 1^{er} DÉCEMBRE

A LA CHAMBRE

La commission des poursuites. — Les commissaires élus dans les onze bureaux de la Chambre sont tous favorables à l'autorisation des poursuites. Ce sont MM. Hérold, Audiffred, Bovier-Lapierre, Lyonnais, Durand, Rabier, Rivet, Boissy-d'Anglas, Marmonnier, Suquet, de la gauche ; de la Bâtie, de la droite. On ne croit donc pas que la Chambre fasse la moindre opposition aux demandes de poursuites. Au reste, le rapporteur M. Rabier a déclaré qu'il allait rédiger immédiatement son rapport de façon qu'il fût discuté dans la séance de ce jour. La commission de poursuites contre M. Wilson sera nommée demain.

Projets de loi militaire. — Dès le début de la séance, la Chambre a voté les projets de loi, de retour du Luxembourg, sur la réorganisation des bataillons de chasseurs à pied et sur l'artillerie. La question du rattachement des pontonniers au génie a été réservée.

Secours aux départements. — Un crédit de 400,000 fr. a été voté pour venir en aide aux populations des départements qui ont récemment souffert des orages et des inondations. M. Le Gavrian a fait adopter l'urgence et le renvoi à une commission spéciale d'un crédit de 50,000 fr. pour les familles des pêcheurs qui ont péri, au cours de l'année 1888, dans les mers d'Islande.

Une question au gouvernement. — M. de Baudry-d'Asson a informé M. Floquet qu'il lui poserait une question au sujet de la défense faite par l'administration aux fonctionnaires d'envoyer leurs enfants aux écoles libres. Le député de la Vendée déclarait dans les couloirs qu'il protesterait énergiquement contre cette atteinte portée à la liberté de conscience.

Les travaux des chemins de fer. — La plus grande partie de la séance d'hier a été consacrée à la discussion des travaux à effec-

tuer par les compagnies de chemin de fer, durant l'exercice 1889, en vertu des conventions du 20 novembre 1883, et des chemins de fer de l'Etat. MM. Baïhaut et Deluns-Montaud ont défendu les conventions contre les attaques violentes des Sabatier et autres mécontents par destination.

Rapport Rabier. — A cinq heures, le député du Loiret donnait lecture de son rapport concluant à l'autorisation, nonobstant la réserve exprimée par M. Numa Gilly, et tendant à ce que les débats eussent lieu devant la Cour d'assises de la Seine. Urgence et proposition ont été votées sans discussion à main levée ; la droite s'est abstenue.

Surveillance de la presse par la Prusse

« On sait aujourd'hui d'une manière certaine, dit Havas, que la police prussienne a établi à Paris un bureau de surveillance de la presse, qui prend connaissance de toutes les publications, journaux et revues, qui traitent de l'Allemagne, à quelque point de vue que ce soit.

Les feuilles de province n'échappent même pas à ce contrôle sévère. Le gouvernement en a eu la preuve irréfutable, il y a quelques jours. Mais, ce qu'il y a de plus particulier, c'est que des journalistes prussiens se présentent dans nos grandes administrations, comme Alsaciens-Lorrains, disant appartenir à la rédaction d'un journal quelconque, et se font donner des renseignements que les reporters parisiens n'osent même pas aller recueillir. »

Tant il est vrai, ajouterons-nous, qu'en France, nous ne savons plus rien faire avec mesure, et que nous sommes punis par où nous péchons.

LE 2 DÉCEMBRE ET LA RUSSIE

La fête du 2 décembre sera-t-elle pacifique ? Les gens paisibles resteront chez eux, voyez plutôt M. Tolain, et les gens suspects se tiendront à distance, demandez

à M. Laguerre. Il n'y aura point de combat, faute de combattants, et la police fraternisera avec les communards.

Quelle idylle ! C'est vraiment touchant. Il y a des gens qui ne peuvent pas s'habituer à ces choses-là. En France, nous y sommes faits, mais l'étranger s'étonne ; les Russes en particulier ne peuvent comprendre que le gouvernement soit confondu avec les ennemis de tout ordre social.

La Russie, comme on sait, veut émettre un emprunt de 500 millions, les prospectus étaient préparés pour le 6 décembre : le Czar, dit un correspondant, vient d'ajourner l'émission jusqu'à ce que la Bourse soit fixée sur la journée du 2 décembre. Quelle importance aura la démonstration démagogique ? Jusqu'à quel point le gouvernement tolérera-t-il la glorification des idées révolutionnaires ? A-t-il encore un peu de cœur au ventre ?

Baudin n'est qu'un prétexte, la Commune de Paris se soucie bien d'un homme mort depuis quarante ans ! Pour nos matérialistes, un goujat vivant vaut mieux qu'un héros enterré. Cependant, pour plaire à l'ami Floquet, les révolutionnaires ont promis d'être sages et de ne pas arborer le drapeau rouge. Mais il ne faut pas s'y fier.

Le Czar ne se fie point à ces soldats de barricades, et comme il compte beaucoup sur les capitaux français, il craint que la journée du 2 décembre ne les empêche de sortir ; il attend donc, mais il n'en est pas charmé.

Il tient tellement au succès de son emprunt qu'il a ordonné à la grande-duchesse Vladimir, actuellement en France, de faire des politesses à Rothschild. La belle-sœur du Czar est donc allée l'autre jour à Versailles, sous prétexte de chasse. Elle chassait aux millions. C'est la première fois qu'une famille juive obtient de la Russie une pareille faveur, qui a dû coûter beaucoup à la fierté de Romanoff.

L'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Belgique, cherchent aussi des millions pour augmenter leurs armements et parer à toutes les éventualités.

INFORMATIONS

LE DUEL REINACH-DÉROULÈDE

Dimanche dernier, dans le discours qu'il a prononcé à la salle Wagram devant les membres de la Ligue des patriotes, M. Déroulède avait durement et désigneusement qualifié M. Joseph Reinach, directeur de la République française.

Celui-ci a dépêché à M. Déroulède MM. Jules Roche et Ménilon avec mission de demander une réparation.

M. Déroulède a constitué comme témoins MM. Laguerre et Gaston Laporte. Une rencontre a été décidée. Elle a eu lieu hier matin, au plateau de Châtillon.

Deux balles ont été échangées sans résultat, à 25 pas.

LE BANQUET DE NEVERS

Nevers, 30 septembre. Le banquet offert au général Boulanger par les patriotes de Nevers aura lieu dimanche soir, à cinq heures.

Le général arrivera à Nevers à 2 h. 20. Il sera reçu à la gare par MM. Turigny et Laporte, députés de la Nièvre.

Le comité d'initiative le recevra à l'hôtel de France. Une fillette en blanc lui offrira un bouquet.

Deux réceptions couvertes auront lieu : la première à quatre heures, la seconde après le banquet.

De général Boulanger repartira à minuit pour Paris.

On affirme que des manifestations hostiles se préparent.

On exhiberait des drapeaux rappelant les fusillades dont la ville de Nevers a été le théâtre le 2 décembre, le 28 et le 29 mai.

La princesse Mathilde vient de partir pour Amsterdam. Elle va passer une dizaine de jours auprès de l'impératrice Eugénie. On dit que l'impératrice fera ensuite un assez long séjour à Paris.

16 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

NELLY

FRAGMENTS D'UN JOURNAL DE JEUNE FILLE

Enfin, une voix que je ne reconnus pas balbutia en phrases entrecoupées :

— Merci de votre franchise.... vous avez bien fait de parler. J'espérais encore.... Permettez-moi de me retirer.... Dites-lui que je l'aimais autant qu'un homme peut aimer.... dites-le lui bien.... je l'aimais à en mourir....

On sentait qu'il retenait des sanglots prêts à lui échapper ; le tête me tournait, mon cœur se fondait de pitié et de tendresse, et pourtant, je restais immobile.

On ouvrit la porte du cabinet. — Monsieur Julien, Mademoiselle est là, elle vous attend, si vous voulez entrer.

— Me l'aliéner à jamais, lui, mon Armand ! demander à un autre, à un étranger, de le justifier ! Douler de lui, jusqu'au bout, de lui que j'aimais !

Les paroles de mon père me revenaient à la mémoire et j'étais revoltée contre moi-même.

Et le laisser souffrir, luttant contre le désespoir, étouffant ses sanglots, lorsque d'un mot je puis lui donner le bonheur !

Au moment où Julien entra, je m'élançai dans la pièce voisine.

Mon père m'embrassa et disparut ; Armand, le visage convulsé, les yeux hagards, resta immobile, s'appuyant d'une main à la muraille.

J'allai vers lui, je le guidai doucement vers un siège, je le fis asseoir ; il m'obéissait machinalement, je sentais qu'il frissonnait.

Puis, quand il fut assis, je me penchai vers lui et je lui dit tout bas :

— Armand, regardez-moi.

Il plongea ses yeux dans les miens ; nous restâmes un instant à nous regarder ainsi.

Je lus dans ses yeux le désespoir immense, l'amour profond ; dans les miens il dut lire ma tendresse et ma félicité, car il me dit tout à coup :

— Je me trompe, ô Nelly, ayez la charité de me dire que je me trompe.

— Si vous avez compris que je vous aime, que je suis à vous, vous ne vous trompez pas, Armand.

D'un bond, il fut debout, m'enleva de ses bras, posant sur mes cheveux ses lèvres audacieuses.

Ce ne fut qu'une heure après que je lui avouai mon subterfuge, lui demandant humblement et tendrement pardon d'avoir douté de lui.

Mon père entra enfin, riant comme un bienheureux.

— Eh bien, mademoiselle, que faites-vous là, que signifie ? Quel est cet étranger qui se permet de s'asseoir à vos côtés, de prendre votre main ?

— Mon fiancé, cher père.

Ce bon père nous embrassa tous les deux, les larmes aux yeux, puis se remettant à rire :

— Tu ignores que Sophie vient d'arriver, furieuse de ta fugue ; conte-lui toi-même tes hauts faits de la matinée, et, en passant, dis deux mots au pauvre Julien, qui se morfond là, à côté.

J'y courus ; à mon grand étonnement, le brave père Julien n'eût pas un mot de félicitations quand je lui annonçai galement que je l'avais fait mander pour l'inviter tout le premier au dîner de mes fiançailles et que je le remerciais de tout mon cœur, car il avait aidé au dénouement de mon roman.

— J'ignore en quoi j'ai pu y aider, M^{lle} Nelly, fit le brave homme avec tristesse, s'agirait-il, par hasard, de M. Fromental ?

Son air m'intrigua ; je le tourmentai si bien qu'il parla.

— Celui-là ne s'intéresse pas à vos affaires, à la prospérité de la maison, finit-il par dire ; hier j'étais navré, et il était joyeux ; vingt fois pendant le trajet de la villa à la gare, il m'a fait répéter les détails sur la ruine, et plus j'appuyais, plus il semblait heureux ; il riait, en parlant à la dame

qui l'accompagnait ; ce n'est pas bien, cela, de la part d'un homme qui prétend aimer vous et votre père.

— Tenez, père Julien, m'écriai-je, il faut que je vous embrasse.

Et le laissant tout abasourdi, je m'enfuis pour chercher Sophie.

Je m'attendais à quelques reproches pour mon manque de confiance, à quelques félicitations préseptant sous leur douceur apparente un fond d'amertume.

Pauvre sœur, comme je la connaissais mal !

— Tu l'aimes ? me demanda-t-elle, tu crois en lui ?

— Oui, oui, répondis-je très bas en me cachant la figure sur son épaule.

— Alors, ce que je pourrais te dire n'aurait aucune valeur ?

— Dis toujours ; qu'est-ce donc ?

— Et bien, le fameux secret que je ne devais te révéler que si M. Armand se mariait....

— Tais-toi, m'écriai-je, je n'ai rien entendu.

— Tu ne veux pas que je dise que je l'apais depuis longtemps, et que ses regards, sa physionomie, certains mots, certains actes inaperçus pour d'autres, m'ont prouvé qu'il t'aimait ardemment ? J'aurais dû te le dire plutôt, mais ! hélas, j'ignorais que tu l'aimasses, et j'espérais encore, égoïste que

M. Félix Pyat est allé faire une conférence à Nîmes, où il a demandé la suppression du Président de la République, des ambassadeurs, des préfets, du Sénat, mais pas de la Chambre. M. Félix Pyat est député !

Il a fait ensuite une charge à fond de train contre l'Eglise ; il a critiqué les armées permanentes et a dit que la République actuelle est une « République de pillards, de soudards, de frocards, de mouchards et de bavards ».

Conclusion :
Pour changer, il faut nommer des socialistes.

LE BRAY' GÉNÉRAL

Le général Boulanger n'a pas encore divorcé et déjà l'on prétend qu'il est demandé en mariage par une veuve très riche ; c'est aller un peu vite. Un naïf électeur du Nord, ouvrier mineur, qui vient d'être père, a prié le général de vouloir bien être le parrain de son fils ; le général a accepté pour le 3 décembre et son filleul s'appellera Marceau. N'est-ce pas le cas de chanter la complainte du Petit Chaperon-Rouge :

C'est, me dites-vous, un nom singulier,
Je ne l'ai jamais vu dans le calendrier,
Du moins, comme nom de baptême.

Le général Boulanger a adressé une lettre à M. Déroulède pour le féliciter de la discipline et de la direction qu'il a su donner à la Ligue des Patriotes ; il le remercie en son nom les ligues pour leur dévouement à la cause du parti national qu'ils savent être celle de la France.

Rien ne manque à la gloire du général Boulanger : la voilà cheval de courses ! C'est un Anglais, M. Chestnynd, qui a donné le nom de Boulanger à un cheval de deux ans.

On écrit de Marseille :

Le paquebot Djemnah arrivé avant-hier a apporté des renseignements sur nos possessions indo-chinoises. La situation en Cochinchine est de plus en plus précaire ; les familles des négociants français et chinois se multiplient ; il y a sur les recettes, notamment sur les produits de l'opium, un déficit pour les six premiers mois, qui s'élève à dix millions de francs.

Le courrier signale une rencontre qui a eu lieu le 17 novembre à Dong-Trieu, entre un détachement de vingt tirailleurs et une centaine de Chinois et Annamites bien armés. Nous avons eu trois tirailleurs tués et le lieutenant Farail, grièvement blessé.

Le Triboulet va paraître avec une rédaction nouvelle mais dévouée, comme la précédente, aux principes monarchiques et catholiques.

Avec MM. de Meurville et Jean de Bonnefont comme directeurs, Caran d'Ache, Willette, José-Roy comme dessinateurs, le Triboulet continuera à soutenir avec succès la lutte contre les institutions républicaines.

J'étais, te garder pour moi.

Je me jetai éperdument à son cou, lui jurant que ma fraternelle tendresse serait toujours la même.

— Je le sais, et je suis franchement heureuse de ton bonheur ; tu peux jouir sans crainte, ma chérie, tous nous partageons ta joie et il t'aime.

Et maintenant, mon cœur envoie vers le ciel l'hymne d'allégresse que tu ne peux contenir, épanche le trop plein de ta félicité ; bénis la Providence, dicte à ma plume des paroles de feu pour traduire l'amour immense et triomphant qui t'emplit, pour fixer sur ce papier le souvenir radieux de ma journée de fiançailles.

Mais quoi, les mots me manquent, je ne sais pas décrire ce que j'éprouve ; submergée dans un océan de bonheur, je ne sais que jouir et penser à toi ?

Décrire le bonheur et l'amour ! je suis insensée, il faudrait pour le pouvoir que Dieu, lui-même, nous enseignât quelque divin langage.

Jepi, 22 janvier 1885.

Nous partons ce soir pour l'Italie, mon bien-aimé mari et moi.

On voulait m'arracher la promesse que nous reparaitrions au bout d'un mois ; j'ai refusé de rien promettre.

LE GRAND THÉÂTRE DE LYON

Le Soleil publie la dépêche suivante de Lyon, 28 novembre :

« Une très-orageuse discussion a eu lieu hier soir, au Conseil municipal, à propos du conflit survenu entre le public et le directeur du Grand-Théâtre.

« A la suite de cette discussion, qui n'a pas donné de résultat, le maire a fait poser des affiches interdisant formellement, pendant les débuts réglementaires, toute manifestation : cris, sifflets ou applaudissements ; le public ne pourra manifester son opinion qu'au troisième début : des procès-verbaux seront dressés contre tous les délinquants.

« Cet arrêté du maire a encore augmenté l'excitation du public, et l'on s'attend à des soirées très mouvementées.

« Il y aura certainement des manifestations tapageuses et des arrestations, qui obligeront sans doute à la fermeture du théâtre. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Conférence publique et gratuite au Théâtre

Nous rappelons que demain dimanche 2 décembre, à 2 heures après midi, salle du Théâtre, M. Bouchard, délégué départemental du service antiphyloxérique, fera une Conférence publique et gratuite sur la nécessité des engrais chimiques dans la culture de la vigne et leur rôle économique.

Société de Secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer (Croix rouge Française).

Nous lisons dans l'Union de l'Ouest :

« Dans la conférence de dimanche dernier, réunie par le Patriote, M. Bouloumié, parlant de Nancy, affirmait qu'avant son arrivée dans cette ville, la Société française de secours aux blessés n'aurait eu que 11 lits disponibles, en cas de guerre.

« Nous ignorons ce qui se passe à Nancy. Mais, à Angers, le comité départemental n'a pas attendu la visite de M. Bouloumié pour faire face à toutes les éventualités. Ce n'est pas seulement de 11 ou de 80 lits qu'il dispose dès maintenant ; mais il serait en état d'en utiliser 800, trois jours après une déclaration de guerre. Infirmiers et infirmières, tout le personnel est désigné d'avance. Quant au matériel, rien n'a été négligé, sur les données et d'après les indications du ministère de la guerre. Le Comité départemental de la Société française a pris les mêmes dispositions pour Saumur, Cholet, Baugé, etc.

« Nous ne pouvons pas entrer dans plus de détails, sur des points où les rapports du Comité avec l'administration centrale nous imposent une certaine réserve. Mais il nous est impossible de laisser dire à un

— Ils rentreront s'ils s'ennuient, a conclu mon père avec beaucoup de bonhomie.

— Vous ne voulez donc plus nous revoir, cher père ? ai-je riposté en regardant Armand.

— O ma Nelly, que je t'aime ! est-il venu me murmurer.

Je crois vivre dans un rêve enchanté.

JEANNE FRANCK.

— FIN.

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 1^{er} décembre

Le Chevalier Jean, opéra en 5 actes, musique de Victorien Jancières.

Première représentation, avec grande mise en scène. Société Sainte-Cécile, corps de ballet, 50 choristes.

Dimanche 2 décembre

EN MATINÉE. Tonnois Acharl (2^e reprise). — Les Surprises du Divorce, comédie en 3 actes.

Cirque-Théâtre d'Angers

Dimanche 2 décembre

La Casquette du père Bugeaud, drame militaire à grand spectacle, avec musique militaire et entrée de l'état-major à cheval.

homme, étranger aux choses de notre département, qu'il y a place parmi nous pour l'œuvre appelée l'Union des femmes de France.

« Cette œuvre est inutile et dangereuse. Inutile, parce qu'un nouvel appel de fonds adressé à nos concitoyens serait absolument superflu ; dangereuse, car il saute aux yeux que, dans les éventualités prévues par M. Bouloumié, l'unité d'organisation est indispensable.

« Cela étant, nous répétons que la tentative de M. Bouloumié, si l'on y donnait suite, ne pourrait avoir d'autre résultat que d'amener parmi nous la discorde et la division. »

MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR

Programme du premier Concert d'hiver donné à ses souscripteurs, par la Musique municipale, dans les salons de la Mairie, mardi prochain 4 décembre, à 8 heures du soir.

1. Fantaisie sur le Trouvère : MUSIQUE MUNICIPALE.
2. Fantaisie sur une mélodie de Chopin, pour flûte, par M. GABUS. Flûte solo des Concerts populaires d'Angers.
3. Les Superstitions, scène comique de Berthelier : M. CALVEL.
4. Fantaisie pastorale de Syngelée, pour violon et piano : M. FAVARON.
5. Poète et Paysan, ouverture : MUSIQUE MUNICIPALE.
6. A Berceuse, de J. Bordier ;
B Finales du Solo de concert, de H. Altès, — par M. GABUS.
7. Le Hameçon, monologue : M. B.
8. Ce qu'on dit et ce qu'on pense, scène comique de Berthelier : M. CALVEL.
9. Souvenir d'Alsace, polka : MUSIQUE MUNICIPALE.

Le piano sera tenu par M. WEBER

Le Chef de musique,
V. MEYER.

Théâtre de Saumur

LES SURPRISES DU DIVORCE

Narrer cette étourdissante pièce me paraît difficile, sinon impossible. Rien que le souvenir de la moindre scène suffira pour m'interrompre et rire encore, tant ce rire a été bon et mordant à la fois.

Personne n'a échappé à cette gaieté inextinguible, et la salle, absolument bondée, n'a cessé un seul instant de rire, même pendant les entr'actes.

Ce qui est une des principales causes du grand succès de la pièce de MM. Bisson et Mars, c'est qu'elle ne renferme aucune de ces obscénités dont beaucoup de jeunes auteurs émaillent leurs œuvres pour leur donner un attrait regrettable. Dans les Surprises du Divorce, les situations scabreuses ne manquent cependant pas ; mais tout y est bien conduit et honnêtement ménagé. Enfin, comme le dit un chroniqueur autorisé, cette pièce sera jouée jusqu'à la fin des siècles....

Il est bien à plaindre, allez, ce pauvre Henri Duval, le héros des Surprises ; marié à une femme qu'il aurait bien voulu aimer, cette femme est affligée d'une mère, et quelle mère ! impossible de rencontrer plus irascible, plus acariâtre et plus... belle-mère, en un mot. Enfin, la vie n'étant pas supportable, il divorce au bout de deux ans d'un ménage infernal.

Au deuxième acte, deux ans après, Duval est nouvellement marié ; il a épousé une jeune fille charmante, privée de mère, celle-là, mais qui a un père, veuf, et retiré des affaires depuis peu. Bourgaueuf, c'est le nom du père, n'a pas été très heureux en ménage ; aussi est-il très satisfait du mariage de sa fille, qui le débarrasse et lui donne toute liberté de flirter à son aise. Profitant du voyage de noces de sa fille, Bourgaueuf court la prétentaine et, finalement, épouse en secret, qui ? Devinez.... La propre femme divorcée de son gendre !....

Voilà le thème principal sur lequel les auteurs ont écrit la pièce la plus bouffonne, tout en étant la plus spirituelle. Il s'y trouve des situations et des quiproquos les plus drôles, le tout émaillé de traits d'esprit, de mots fins qui vous donnent de ces accès d'hilarité inoubliables et dérident les plus sceptiques.

M. Frédéric Acharl, qui joue admirablement le rôle d'Henri Duval, a monté cette pièce à succès avec une grande intelligence. Il s'est entouré d'artistes tels que M^{mes} Toudouze, Becker, Roche, MM. Worms et Pascal, lesquels apportent à cette œuvre un talent, une verve qui ne font qu'augmenter l'admiration qu'on aura toujours pour des

auteurs comme MM. Alexandre Bisson et Antony Mars.

Aussi la soirée s'est-elle terminée au milieu d'un tonnerre d'applaudissements et de rappels enthousiastes.

La représentation d'avant-hier soir avait commencé par une délicieuse comédie des mêmes auteurs : Veuve Durosel, jouée par MM. Pascal, Worms, Mondet et M^{mes} Becker, Roche et Barberot. M. Worms y a obtenu un succès étourdissant dans son rôle de gommeux Lovelace qu'il a interprété avec une vérité étonnante.

Eh bien ! M. Acharl, vous pouvez revenir à Saumur, et surtout avec des pièces semblables, jouées par de pareils artistes : vous êtes sûr d'un même succès et d'une salle comme celle de jeudi.

Nemo.

PREDICTIONS DE NICK

Voici quelle sera, d'après Nick, la physionomie probable du mois de décembre :

« Les conditions astronomiques se modifiant peu, le mois de décembre présentera à peu près les mêmes caractères que le mois précédent, sur la France et sur les pays voisins, mais un peu plus accusés.

« La première dizaine sera assez agitée et humide, notamment sur les zones du Nord et du Centre, avec coups de vent, pluie, neige abondante, particulièrement sur les pays montagneux, crues d'eau à la suite du dégel.

« La période du 26 au 31 sera également mauvaise. Sauf quelques perturbations passagères vers les époques critiques indiquées plus loin, le reste du mois sera relativement assez beau, avec froid intense durant les éclaircies (2^e et 3^e dizaines notamment). Coups de tonnerre épars probables, en dizaine.

« Perturbations probables : 1^{re} vers les « 2 (??), 5, 7 » ; 2^e vers les « 9 (??), 12, 14 » ; 3^e vers les « 18 (??), 20, 22 » ; 4^e vers les « 26 (??), 28, 30 ».

« Le nombre de points d'interrogation indique l'importance probable des perturbations. Celles-ci retardant de un à trois jours, suivant la latitude ou la longitude des localités. Les dates mentionnées ci-dessus s'appliquent au littoral de la Manche.

« Gare les gros temps et les tourmentes de neiges ! »

La Revue de Bretagne et d'Anjou

L'éloge de cette belle publication n'est plus à faire, et nous ne saurions trop la recommander à nos lecteurs.

Pour fêter le 4^e anniversaire de sa fondation, elle vient de publier sous la date du 1^{er} décembre un numéro exceptionnel consacré exclusivement au roi René et illustré de trente planches, dessins ou morceaux de musique.

Parmi les articles qui composent ce numéro, nous remarquons d'abord le très beau parallèle fait par M. Léon Séché entre le roi René et la reine Anne ; puis une étude très intéressante de M. Julien Tiersot, bibliothécaire du Conservatoire de musique, sur le Roi René musicien, et enfin un article très curieux de M. André Joubert sur les fous et les artistes à la cour du Bon Roi.

M. Cormeray, d'Angers, a dessiné une planche magnifique pour ce numéro qui est vendu 4 francs.

Disons à ce propos que le prix de l'abonnement de la Revue est réduit de 20 francs à 12 francs, à partir du 1^{er} décembre, et que l'administration reçoit des abonnements de trois mois à titre d'essai au prix de 4 fr.

Les bureaux de la Revue sont à Paris, 9, boulevard de Port-Royal.

COUR D'APPEL D'ANGERS

Les Boulangers

Les deux derniers prévenus ont été jugés avant-hier par la Cour.

M. Gazeau a été condamné à 50 francs d'amende, à l'affichage et à l'insertion dans trois journaux.

M. Gabory a été acquitté.

Tours. — On lit dans l'Union libérale :

« Nous pouvons, dès aujourd'hui, annoncer à nos lecteurs une bonne nouvelle.

« M. Justin Née, directeur du théâtre d'Angers, se propose de venir nous visiter quelquefois. Il commencerait lundi 10 décembre par une représentation de Lakmé.

« Les échos artistiques d'Angers nous ont redit le mérite des artistes qui se feront entendre sur notre scène.

L'orchestre, qui nous viendra au grand complet, sous la direction de M. Lelong, est, on le sait, chez nous, où il s'est déjà fait entendre avec tant de succès, l'un des plus justement estimés que nous ayons.

Dans ces conditions, l'entreprise de M. le directeur d'Angers nous paraît vouée à une réussite complète. »

Le drame de la rue Colbert A TOURS

Nous lisons dans le *Journal d'Indre-et-Loire* paru hier à Tours :

« Par discrétion, et sur la prière qui nous en avait été faite, nous avons promis de nous taire sur un fâcheux accident arrivé, il y a trois jours, à un jeune sous-officier du 25^e dragons.

Mais comme les personnes qui sont venues nous trouver dans nos bureaux n'ont point songé à prévenir, dans les journaux de Paris, les révélations qui pouvaient être faites sur ce drame regrettable, nous nous voyons dans l'obligation de renseigner nos lecteurs sur un fait divers qui court toute la presse.

Notre récit, puisé chez nos confrères de Paris, ne peut être considéré comme une indiscrétion :

Un jeune sous-officier descendant d'une de nos plus illustres familles, M. de Gontaut-Biron, neveu de l'ancien ambassadeur à Berlin, maréchal des logis au 25^e dragons, s'est tiré ce matin un coup de revolver chez une chanteuse de l'Alcazar de Tours.

Depuis trois mois, M. de Gontaut-Biron fréquentait cette actrice. Il en était fort jaloux. Fréquemment, il lui faisait des scènes auxquelles elle répondait en le menaçant de le quitter pour un autre. Mardi soir, le jeune homme s'échappa en cachette de l'infirmerie où il était consigné et vint chercher Maria Pipaud au concert. Il alla l'attendre chez elle rue Colbert.

La pauvre fille reconduite par quelques amis à son domicile trouva le jeune sous-officier dans un état d'exaltation tel, qu'elle s'enfuit épouvantée. Elle courut au théâtre et raconta la chose. La police, prévenue, se rendit à son appartement, mais, en présence de l'attitude farouche du maréchal des logis, elle recula.

On alla quérir plusieurs de ses amis du régiment, espérant que leur intervention pourrait éviter un malheur; mais au moment où ils entraient dans la chambre de Maria Pipaud, M. de Gontaut-Biron se tira un coup de revolver dans le flanc droit et tomba par terre ensanglanté.

Il était quatre heures du matin.

La blessure, quoique grave, n'est pas aussi inquiétante qu'on l'avait dit d'abord, la balle ayant rencontré une côte et l'ayant longée en faisant un seton. Le blessé a été transporté à l'hôpital où il est très sérieusement soigné.

Le soir de ce drame, dit l'*Evénement*, Maria Pipaud n'a pas chanté à l'Alcazar.

Il faut espérer que le malade reviendra à la santé et pourra consacrer au service du pays une énergie et un courage qu'il a si mal à propos dépensés dans cette circonstance. »

On lit dans l'*Indépendance bretonne* :

« On sait l'interdite campagne menée par le préfet Demangeat contre les écoles congréganistes de la catholique Bretagne.

Il riait dans sa violence des supplications des conseils municipaux et des larmes des mères, prenant à ces pauvres paysans leurs enfants pour en faire des sans-Dieu.

On nous écrit que le satrape des Tréteaux vient d'être cruellement frappé dans un de ses enfants, élève au lycée de Vannes.

Le malheureux est devenu fou furieux et la vue de son père le jette dans des crises étranges.

Voilà ce que c'est, disent les honnêtes gens, d'avoir voulu du mal aux enfants des autres, il est justement puni dans le sien... »

Pendant quelques jours on a conservé l'espoir de le guérir; mais, jusqu'à présent, son état ne s'est pas amélioré, et on a dû l'interner dans une maison de santé, hors du département, à Blois. »

LES ACHATS DE CHEVAUX

On écrit au *Morbihanais* :

« Le *Petit Journal* annonce que le gouvernement vient d'acheter 2,000 chevaux en

Hongrie pour la remonte de notre armée.

« Pourquoi n'en achète-t-il pas en Bretagne, surtout dans la Basse-Bretagne qui en élève beaucoup? Vous savez qu'aux dernières foires du printemps, les éleveurs de cette région n'ont pu vendre leurs chevaux faute d'acquéreurs. Quelques-uns furent obligés de les vendre à des prix dérisoires. Cependant les chevaux qu'on voit aux foires de printemps sont de première qualité, parfaitement propres au service de l'armée.

» Veuillez agréer, etc. »

Salle du Cirque

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS (12^e ANNÉE).

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE 1888,
à 1 heure 1/2 très-précise

349^e Concert populaire (6^e de l'abonnement)

FESTIVAL César FRANCK

Avec le concours de

M^{lle} Jeanne PEIRANI, cantatrice; M. Eugène YSAÏE, violoniste; M. Théophile YSAÏE, pianiste.

Programme

Le chasseur maudit, poème symphonique, d'après la ballade de Bürger.

Concerto en fa pour orgue et orchestre, de Handel. Exécuté par M. César Franck.

Air de Rédemption. Chanté par M^{lle} Peirani.

Morceau symphonique de Rédemption.

Les Djinn, poème symphonique pour piano et orchestre. Exécuté par M. Th. Ysaÿe.

Méodies (A) *L'Ange Gardien* — (B) *Le Mariage des Roses*. Chantées par M^{lle} Peirani.

Sonate pour piano et violon. Exécutée par MM. Eug. Ysaÿe et Th. Ysaÿe.

Ballets de Hulda.

M. César Franck dirigera l'exécution de ses œuvres.

FAITS DIVERS

On sait qu'un monument sera prochainement élevé à Jeanne d'Arc dans la ville même où elle subit son épouvantable supplice. Ce monument aura 130 mètres de superficie et 25 mètres de hauteur. La statue de l'héroïne sera placée sur une coupole. De riches mosaïques et des marbres polychromes décoreront tout l'édifice, qui portera les armes de Jeanne d'Arc, de la Lorraine, de la Normandie, d'Orléans, de Reims et de Rouen.

Un éboulement considérable s'est produit dans la poudrière en construction à Belfort. Les ouvriers ont été ensevelis; ils ont été retirés vivants, mais dans un état désespéré.

Une locomotive, manœuvrant dans la gare de Veynet (Hautes-Alpes), a pris en écharpe le train allant de Grenoble à Gap. 6 wagons ont été brisés; il n'y a pas de victime.

Un colonel Norvégien vient de faire une expérience prouvant que la neige offre une résistance considérable à la pénétration des projectiles. Plus de cent coups de fusil ont été tirés sur un mur de neige tassée de deux mètres cinquante d'épaisseur, et on a trouvé les balles enfoncées à 4 mètres de profondeur et complètement déformées.

Un médecin italien a fait récemment de curieuses expériences sur le traitement des fous par les couleurs.

Il a placé un malade atteint de maladie noire et qui se refusait à manger dans une chambre peinte en rouge et très éclairée. Au bout de trois heures, l'aliéné était devenu d'une gaieté excessive et mangeait avec avidité.

Une autre fois, le même médecin a enfermé dans une chambre bleue un fou furieux qui, après quelques heures de séjour dans ce local, devenait tout à fait calme, alors que tous les autres moyens employés pour l'apaiser avaient échoué.

LES LOUPS. — On mande de Boulogne à l'*Avenir du Pas-de-Calais* que mardi, un troupeau de moutons, parqué sur la lisière de la forêt de Boulogne, a été décimé par les loups. Dix-neuf moutons ont été égorgés.

LES OURS. — Les ours ont fait leur apparition, la semaine dernière, à deux ou trois

cents mètres de la commune d'Arbez-d'Asson, canton de Nay (Basses-Pyrénées); samedi, une personne s'est trouvée brusquement en présence d'un de ces fauves dévorant un chèvre.

Inutile de dire qu'elle se hâta de détalier et d'aller prévenir les habitants de la commune.

Les ours ont également fait de grands ravages dans la montagne, près de Saint-Pé. Une battue a été opérée samedi et dimanche, par près de deux cents chasseurs, qui n'ont pu, du reste, découvrir que des traces.

LE VAPEUR BRISE-GLACE. — Le gouvernement canadien a fait construire, pour le service des passagers et des malles entre l'île du Prince-Edouard et le continent américain, un steamer d'une forme particulière.

Ce bateau a un avant très élané qui lui permet de monter sur la glace au lieu de la heurter. Il ne cale presque pas d'eau à l'avant, même en pleine charge. Quand le navire se trouve sur la glace, on remplit rapidement son compartiment de l'avant au moyen de pompes puissantes et la glace se brise sous le poids du bateau.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 30 novembre.

Les cotes allemandes arrivent en réaction et notre marché fléchit sur la veille. Le 3 0/0 cote 82.80; le 4 1/2 0/0 reste à 104.

Le Crédit Foncier se négocie à 1.352. Les opérations de prêts sont toujours actives; ainsi dans la seule séance du 28 novembre le conseil d'administration a autorisé pour 10,596,511 francs de nouveaux prêts.

Peu de mouvement sur la Société Générale aux environs de 467.50.

La Banque de Paris revient à 883.75.

Le Panama se tient très ferme à 230 sur l'annonce de l'émission prochaine des 1,140,000 obligations à lots restées à la souche. Les obligations de toutes séries conservent le terrain regagné hier.

L'emprunt Russe de 500 millions est annoncé; il aura lieu le 10 décembre. Le produit de l'émission devra servir à la conversion de l'emprunt 5 0/0 1877 et au remboursement d'environ 50 millions de rouble papier. L'emprunt sera amorti en 81 ans; un droit de préférence à la souscription sera accordé aux porteurs de Russe 1877. Le taux d'émission est fixé à 86 45.

Achats très suivis sur les obligations des Immeubles à 377.50.

L'obligation Porto-Rico est également recherchée à 297.50.

On négocie très activement l'action de l'Est-Océan entre 60 et 62. On sait qu'en outre du dividende annoncé de 5 fr. 15, il sera fait une répartition supplémentaire de 23 0/0 de la valeur nominale de l'action.

L'obligation des Chemins de fer Economiques se traite à 360.

Il n'y a plus de miracles; l'homme prétend tout expliquer, rien n'échappe à son analyse. En attendant que les rhumatisants et les gouteux apprennent quelle est la cause exacte de leurs maladies, et qu'on leur enseigne un moyen infaillible pour la guérir, ils peuvent toujours calmer leurs douleurs au moyen du Baume Victor, liniment souverain contre toutes les douleurs. — 2 fr. le flacon; un flacon suffit pour 2 mois.

Francis VIELCKER

Peintre-Photographe de MM. les Officiers de Cavalerie
SAUMUR

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à propos des étrennes il pourra faire, au moyen d'un procédé nouveau, à toute personne qui le désirera,

UN PORTRAIT
MESURANT 40 SUR 50 CENT. TOUT ENCADRÉ

Au prix de 30 francs
Cartes visite depuis 10 fr. la douzaine, miniatures, peintures à l'huile sur toile de toutes dimensions.

Reproduction de gravures et anciennes photographies.

Portraits au charbon inaltérable.
Fonds aristotypes. — Pose instantanée.
Ressemblance garantie.

Qual de Limoges

Famille phénomène. — Les êtres les plus curieux du monde entier.

LE FRÈRE ET LES DEUX SŒURS

M^{lle} Adèle, âgée de 20 ans, a trois mains pour deux bras, des pieds de cerf; sa sœur, âgée de 18 ans, a des pièces d'écrivain à la place de mains et des pieds de mouton.

Le frère, âgé de 24 ans, a des pattes d'oie à la place des mains et des pieds de biche.

Nous invitons tous les médecins à venir voir ces phénomènes les plus curieux qu'on ait jamais rencontrés.

Ces étranges personnages sont natifs de Lyon.

Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÉE

LUNDI 3 Décembre 1888

LES DOMESTIQUES

Comédie en 3 actes.

LES CHARBONNIERS

Opérette en 1 acte.

LES MEUNIERS

Ballet en 1 acte, dansé par M^{lle} Anita del Castillo, première danseuse, les dames du ballet et M. DENIS, danseur comique.

TOURNÉE ARTISTIQUE

M. LOUAR, directeur. — M. DUSART, administrateur.

JEUDI 6 Décembre 1888

Une seule représentation de l'immense succès actuel de Paris

ROGER-LA-HONTE

Pièce nouvelle en 3 parties et 9 tableaux, par MM. Jules MARY et Georges GRASIER.

Avec le concours de :

M^{mes} SPINOY, du Vaudeville. — DESCHAMPS-RICHARD, de l'Odéon. — Marie DEBREULL, de l'Ambigu; MM. LOUAR, du Vaudeville. — LAMY, de l'Odéon. — AUBERT, du Châtelet. — GATINAIS, des Folies-Dramatiques. — NÉRAT, de la Gaîté. — HERTZ, de l'Ambigu. — La petite Marie DELCROIX, de l'Ambigu. — FLEURY, de l'Ambigu.

Au cinquième tableau : La Cour d'Assises (DÉCOR SPÉCIAL).

S'adresser, pour la location, chez M. COUBANT, rue de la Comédie.

BOURSE DE PARIS

DU 30 NOVEMBRE 1888.

Rente 3 0/0.	82 95
Rente 3 0/0 amortissable.	85 97
Rente 4 1/2 (nouveau)	103 95
Obligations du Trésor.	509 ..

CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE D'ANGERS

Boulevard de Saumur, 30

TRAITE TOUTES LES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE TITRES, NOTAMMENT :

Escompte et Recouvrement du Papier de Commerce sur la France et l'Etranger.

Ouverture de Crédits, de Comptes-Courants, de Comptes de Dépôts productifs d'intérêt.

Delivrance de Chèques, Mandats et Lettres de crédit sur tous pays.

Ordres de paiement par correspondance ou par télégraphe.

Achats de monnaies et billets étrangers.

Paiement immédiat et sans aucun frais de tous les Coupons.

Exécution des Ordres de bourse, au comptant et à terme, à toutes les Bourses Françaises et Etrangères.

Avances sur titres français et étrangers.

Souscription sans frais à toutes les émissions.

Régularisations de titres, Renouvellement de feuilles de coupons, Versements et Liberations, Echanges de titres, Transferts et Conversions, Remboursements de tous titres Français et Etrangers sortis à un tirage, Productions aux faillites, etc.

Avis. — L'Agence possède, pour la garde des titres et objets précieux, une installation toute spéciale, offrant toutes les garanties possibles de sécurité.

L'Agence vérifie, sans prendre toutefois aucune responsabilité à cet égard, les listes de tirages pour les titres ainsi déposés, et en cas de sortie d'un des numéros, en avis de suite le déposant.

Les titres sont constamment à la disposition du déposant, qui peut les retirer à toute heure de la journée et sans avoir à prévenir d'avance.

PILULES GICQUEL

Souveraines contre
Constipation, Bile, Glaires
Maux d'Estomac
Manque d'Appétit, Maux de Tête
Etourdissements
Douleurs, Rhumatismes
1^{fr} 50 la boîte. — Dans toutes les Pharmacies.

Le **VIN AROUD** au Quina, au Fer et à la Viande, est le médicament le plus énergique pour combattre la **CHELORESE**, l'**ANÉMIE** et l'**APPAUVRISSEMENT** du SANG. Il convient aux personnes affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.
TOUTES PHARMACIES

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

Étude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

EXTRAIT

D'un jugement prononçant séparation de biens.

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 24 novembre 1888, enregistré.

Il appert que : M^{me} Lydie Duprat, épouse du sieur Edmond Canard, ex-brasseur, avec lequel elle demeure à Doué-la-Fontaine.

Admise au bénéfice de l'assistance judiciaire suivant décision de bureau établi près le Tribunal de Saumur, en date du 20 juin 1888.

A été déclarée séparée de biens d'avec le sieur Canard, son mari, sus-nommé.

Pour extrait, certifié conforme par le soussigné, avoué près le Tribunal civil de première instance de Saumur et de la dame Canard.

Saumur, le 30 novembre 1888.
V. LE RAY.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, En l'étude et par le ministère de M^e GAUTIER, notaire, Le DIMANCHE 23 Décembre 1888, à midi

UNE MAISON

Située au Pont-Fouchard, commune de Bagnaux, Ayant appartenu à M. RAMBAULT, Sur la mise à prix de 8,500 fr.

On pourra traiter, avant l'adjudication, en s'adressant à M^e GAUTIER, notaire.

A VENDRE

Au Comptant Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côtesaux à 80 et 100 francs la barrique ; Vin rouge nouveau à 80 fr. ; Vin rouge supérieur à 100 francs ; Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés. Des échantillons sont envoyés sur demande.

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques, D'UNE

Importante Collection DE TABLEAUX

Le LUNDI 3 décembre 1888, à 1 heure du soir, à Saumur, salle des ventes, rue d'Orléans, n° 55.

Cette vente aura lieu par le ministère de M^e Paul PROUX, commissaire-priseur, assisté de M. Paul GAGNEUX, artiste peintre du Salon de Paris.

Exposition publique, le dimanche 2 décembre, de midi à huit heures du soir.

Au comptant, plus 10 0/0.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889, UNE

MAISON D'HABITATION

Située rue de l'Abreuvoir, Occupée actuellement par M. SPRECHER, distillateur

Avec vastes Magasins, Caves, Remises et Ecuries.

S'adresser à M. GIRARD, expert à Saumur, rue Dacier, n° 28.

A LOUER

De suite ou pour Noël 1888.

LE SECOND ÉTAGE

D'UNE MAISON

Sise à Saumur, rue de la Comédie, n° 28,

Avec cave, mansardes et grenier. S'adresser, pour renseignements et traiter, à M^e LE RAY, avoué à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

TRES VASTE MAISON

A LOUER

PRÉSENTEMENT

7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.

Convientrait pour un hôtel ou maison de commerce de gros. S'adresser à MM. NEVEU et HATTAT, place du Roi-René.

Mairie de BOURGUEIL

Il sera procédé, le DIMANCHE 30 DÉCEMBRE prochain, à 1 heure de l'après-midi, dans une des salles de la Mairie, à la vente aux enchères publiques de 52 CASQUES et de 15 PAIRES D'ÉPAULETTES provenant de la compagnie des sapeurs-pompiers.

Pour renseignements, s'adresser au secrétariat de la Mairie, tous les jours, de 8 heures à midi.

Pr le Maire, Signé : GIRAULT, 1^{er} adjoint.

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

Rue d'Alsace, 27.

S'adresser à M. Paul GUÉRIN, rue d'Alsace, 29.

QUINCAILLERIE
ROLLAND Frères
5, rue d'Orléans
SAUMUR

Cuisinières ; poêles ; Salamandres à feu visible ; Bourrelets pour portes ; Paille de fer, le paquet, 50 cent.

CIDRES

M^{me} ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle vend à la commission des cidres provenant de Linières-Bouton, vendus 30 francs la barrique rendus, gare Saumur. Ces cidres sont expédiés directement de la propriété. Cidres de Bretagne et Normandie, 36 francs, rendu, à domicile.

ON DEMANDE Un Ménage pour être domestiques à la campagne, le mari sachant lire, écrire, soigner les chevaux, connaissant les vignes et l'agriculture, la femme étant bonne fille de basse-cour. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un APPRENTI A LA VILLE DE PARIS Place Saint-Pierre, Saumur.

ÉPICERIE CENTRALE
28 et 30, rue Saint-Jean
G. DOUESNEL
P. ANDRIEU, Succ.
CHOCOLATS FÉLIX POTIN
Escompte 5 0/0 par 5 kil. depuis le n° 3.
CAFÉS GRILLÉS
Escompte 3 0/0 sur 2 kil. 500.
Malgré la hausse des Sucres, toujours 1 fr. 05 le kilog.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS
HENRI EICHE
Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.
M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

ÉPICERIE PARISIENNE
M^{on} IMBERT et Fils
33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38
PRIX DES FROMAGES
GRUYÈRE extra... le demi kilog. » 95
GRUYÈRE Emmenthal Suisse, » 1 20
ROQUEFORT (société des Cavés), » 1 60
Véritable BRIE, première qualité, » 1 40
CAMBERT..... la pièce » 60
CAMBERT, première qualité » 70



Dépositaire à Saumur, M. ANDRIEU, Epicerie Centrale, 28, rue Saint-Jean, Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 25	12 50	7 55	11 25
Chartres	6 7		9 6	9 33	8 58	9 44
Chât.-d-Loir. 10 24			12 10	1 52	6 34	12 28
Noyant-Méon. 11 29			12 54	3 9	7 36	1 13
Linières-Bou. 11 39				3 21	7 47	6 2
Vernantes				3 36	7 59	6 13
Blou				3 48	8 11	6 23
Vivv				3 59	8 20	6 31
SAUMUR (Orl.) (arr.)	12 27		1 29	4 10	8 30	1 48
(départ.)	12 33		1 36	4 16	8 34	1 54
Nantilly (arr.)	12 41			4 24	8 41	7
SAUMUR (Etat) (arr.)	12 51			4 36	8 51	7 11
(départ.)	8 31	10 37		4 13	8 30	6 50
Nantilly (départ.)	8 37	10 44		4 25	8 43	7 3
Chacé-Varr.	8 48	10 54		4 31	8 49	7 9
Brézé s.-Cyr.	9 3 11			4 39	8 56	7 17
Montreuil	9 19	11 24		4 49	9 8	7 29
Thouars		11 57		5 24	9 33	8 22
Niort		3 58		4 24	7 59	8 33
Saintes		6 28		11 05	6 14	2 3
Bordeaux		9 19		3 36	9 02	4 54

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux			5 15	8 20		3
Saintes			7 15	8 48	11 39	6 26
Niort			9 32	10 20	2 5	5 30
Thouars			12 14	12 32	1 30	4 15
Montreuil	9 35	0 36	12 59	2 03	4 55	9 00
Brézé s.-Cyr. 9 55	7 18			2 38	5 18	9 41
Chacé-Varr.	10 07	7 27		2 46	5 22	9 49
Nantilly (arr.) 10 19	7 34			2 51	5 21	9 55
SAUMUR (Etat) (arr.)	10 22	7 45		3 02	5 42	10 03
(départ.)	7 25	11 25		2 41	5 20	
Nantilly (départ.)	7 38	11 36		2 53	5 33	
SAUMUR (Orl.) (arr.)	7 47	11 44	1 29	3 01	5 41	10 58
(départ.)	7 57	11 54	1 37	3 05	5 45	11 5
Vivv	8 10	12 09		3 17	5 57	
Blou	8 19	12 18		3 26	6 06	
Vernantes	8 32	12 33		3 39	6 19	
Linières-Bou. 8 45	12 46			3 51	6 30	
Noyant-Méon. 8 59	1	2 12	4 04	4 62		11 42
Chât.-d-Loir. 10 7	2 15	2 53	5 09	7 48		12 24
Chartres	2 50	5 54	9 37	12 4		3 22
Paris	5 25	8	11 50	3 27		5 10

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direc.		Omn.		Expr.		Omn.		Omn.	
	mixte	soir	mixte	soir	mixte	soir	mixte	soir	mixte	soir
Nantes	10 45		6 10	8 40	12 07	3 10	7 25			
Angers	2 19	6 30	8 44	11 19	2 57	5 35	9 55			
La Ménitrie	3 59	7 10	9 09	11 58	3 42	6 16	10 41			
Les Rosiers		7 19	9 17	12 07	3 52	6 25				
St-Clément		7 26		12 14	3 59	6 32				
St-Martin		7 33		12 21	4 07	6 39				
Saumur (a)	3 22	7 46	9 33	12 34	4 20	6 52	10 24			
(départ.)	3 27	7 52	9 37	12 38	4 24	7 10	10 30			
Varennes		8 05	9 48	12 51	4 45	7 13				
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 09	5 01	7 29	10 50			
Longeais	4 26	8 59	10 19	1 40	5 46	8 08	11 15			
Tours	5 05	9 42	11 05	2 23	6 35	8 51	11 48			
Paris	10 39		3 06	3	2 35	4 01	5 07			

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr.		Omn.		Omn.		Direc.	
	soir	matin	mixte	soir	matin	soir	mixte	soir
Paris	8 45	9 44	11 25	12 45	11 20	9 10	12 20	
Tours	1 23	5 7	7 15	11 30	2 43	5 25	8 47	
Longeais	2 13	5 43	8	12 08	3 28	6 08	9 32	
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 42	3 49	6 43	10 11	
Varennes		6 32	8 51	12 53		6 54	10 23	
Saumur (a)	3 57	6 45	9 04	1 04	4 04	7 06	10 36	
(départ.)	3 03	6 52	9 12	1 13	4 11	7 12	10 42	
St-Martin		7 06	9 26	1 25		7 25		
St-Clément		7 13	9 33	1 31		7 32		
Les Rosiers		7 21	9 41	1 38		7 39		
La Ménitrie	3 28	7 35	9 52	1 46	4 34	7 43	11 13	
Angers	3 57	8 21	10 41	2 30	4 59	8 32	11 52	
Nantes	5 55		1 51	3 38	6 30			

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	Omn.		Omn.		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Saumur	5 30	1 18	7 20	La Flèche	7 15	10 2	5 05	
Vivv	5 43	1 37	7 33	Clefs	7 32	10 23	5 22	
Longeais	5 54	1 58	7 48	Baugé	7 53	10 51	5 44	
Jumelles	6 08	2 20	8 01	Jumelles	8 10	11 12	6 13	
Baugé	6 23	2 46	8 19	Longeais	8 25	11 32	6 29	
Clefs	6 40	3 14	8 38	Vivv	8 38	11 50	6 44	
La Flèche	6 54	3 32	8 52	Saumur	8 55	12 12	7 02	

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.